



**Procès-verbal de
l'Assemblée générale ordinaire
du 17 octobre 2017**
dans les locaux du BCAS,
place de la Taconnerie 3-5
1204 Genève

Présent(e)s : Mmes Nicole Fatio (présidente sortante) Monique Baud (vice-présidente),
Dominique Fritsché (trésorière), Ariane de Lisle,
Sylvie Naudy (présidente ad interim) et Thérèse Zen Ruffinen
M. Jean-Marc Gisel

Excusés : Mme Diane Devaux et MM. Coll M. Hunter, Antoine Ody et Olivier Revillard

Invité : M. Emmanuel Schwarz de la fiduciaire Fidesma (contrôleur aux comptes)

Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire :

L'assemblée générale ordinaire est ouverte à 11 heures.

L'ordre du jour est approuvé.

1. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 11 mai 2017

Il est adopté sans modification.

2. Rapport d'activité 2016-2017

Entre début juillet 2016 et fin juin 2017, 3 séances de comité ont été tenues et 1 assemblée générale extraordinaire a été réunie le 11 mai 2017 afin de nommer, avec effet immédiat, Mme Sylvie Naudy Présidente ad-interim et Secrétaire ad-interim durant l'indisponibilité de notre Présidente Mme Nicole Fatio.

A fin juin 2017, Mme Anne-Marie Knodel, assistante sociale, a quitté le Secours suisse d'hiver, comité genevois. Mme Katy Keller a été nommée pour la remplacer.

Pour 2016-17, le nombre des personnes soutenues est resté stable pour les adultes; par contre, le nombre d'enfants mineurs soutenus a augmenté de plus de 10 %.

La répartition par type des prestations accordées permet de mettre en évidence une augmentation des dépenses de santé, des dépenses liées aux enfants et enfin des dépenses pour des vacances et d'autres activités de loisirs. Cela correspond à la concrétisation des buts fixés pour le fonds « enfance défavorisée à Genève » (1^{ère} tranche de CHF 25'000.-) et la deuxième tranche du legs Wakker destinés au financement de projet de vacances pour des familles défavorisées.

 SN

Ces divers éléments seront intégrés au rapport d'activité qui sera réalisé d'ici la fin de l'année en version imprimée, afin de le joindre aux remerciements adressés aux donateurs (plus de CHF 100.- ou si demande spécifique). Ce rapport d'activité figure également sur le site internet.

3. Adoption des comptes 2016-2017 et rapport du contrôleur aux comptes (M. Emmanuel Schwarz pour Fidesma Audit Sàrl)

La présidente ad intérim et M. Schwarz présentent les comptes pour l'exercice 2016-17. Ils sont comparés à l'exercice précédent.

Le total de la fortune a augmenté de CHF 97'498,70 car c'est le premier exercice pour lequel le legs Wakker est comptabilisé.

Le total des recettes (hors legs Wakker) est resté presque identique : CHF 171'726.- contre CHF 169'982.- lors de l'exercice précédent. Par contre, la répartition a changé : le résultat de la collecte a diminué de près de CHF 10'000 mais les dons généraux ont plus de doublés pour se monter à CHF 53'855.-

Le total des dépenses (hors tranches du legs Wakker) a diminué de CHF 10'000.- environs pour se fixer à CHF 186'100,70

En ce qui concerne les CHF 40'000.- libérés sur le legs Wakker en deux tranches, ils sont entièrement attribués; toutefois, du point de vue comptable, CHF 32'053,35 figure dans l'exercice 2016-17.

Le résultat négatif de l'exercice se monte à CHF 16'992,40

Ce résultat correspond à notre objectif d'utiliser la fortune au fil des années pour augmenter les aides accordées.

Ce solde est imputé sur le fond « disponibilité » à concurrence du solde disponible de ce fonds, soit CHF 16'473,89, et à concurrence de CHF 518,51 sur le fonds « spécial ».

L'Assemblée générale accepte les comptes et donne décharge au Comité pour l'exercice 2016-2017.

L'Assemblée générale renouvelle le mandat du Contrôleur aux comptes pour l'exercice 2017-2018.

Sur proposition de Nicole Fatio, l'Assemblée générale décide de clôturer le fonds spécial et d'attribuer au fonds « disponibilités pour secours » le solde disponible de CHF 98'573,69.

La fortune ne comprendra dès lors plus que 2 fonds (disponibilités pour secours et legs Wakker); en sus du capital ordinaire et hors solde disponible du fonds « enfance défavorisée à Genève ».

4. Nomination au Comité

Nicole Fatio annonce sa démission de son poste de présidente de notre association.

Elle est vivement remerciée pour son engagement actif et efficace en faveur du Secours suisse d'hiver, Comité genevois, pendant de nombreuses années. Elle souhaite rester membre du Comité, ce qui est bien entendu accepté à l'unanimité.

Sylvie Naudy est proposée pour reprendre la présidence de l'association et est élue à l'unanimité.

L'Assemblée entérine avec joie la nomination de Mme Thérèse Zen Ruffinen au Comité.

Le comité se compose désormais des personnes suivantes :

- présidente : Mme Sylvie Naudy
- vice-présidente : Mme Monique Baud
- trésorière : Mme Dominique Fritsché
- membres : Mme Diane Devaux
Mme Nicole Fatio
M. Jean-Marc Gisel
M Coll Hunter
Mme Ariane de Lisle,
M. Antoine Ody
M. Olivier Revillard
Mme Thérèse Zen Ruffinen

5. Divers

Aucun membre présent ne propose un sujet à aborder sous divers et aucune proposition n'a été transmise avant l'Assemblée générale ordinaire.

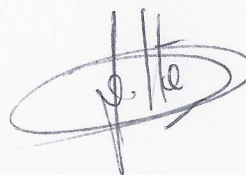
Sylvie Naudy informe l'Assemblée qu'elle se rendra à Coire le vendredi 10 novembre 2017 à l'Assemblée des déléguées. Monique Baud sera également présente en tant que membre du Comité central. Le Comité genevois du SSH peut inscrire 3 délégués à cette assemblée et tout membre du Comité peut y participer.

La séance est levée à 11h45.

Genève, le 24 octobre 2017



Sylvie Naudy
Présidente du Comité genevois du SSH



Dominique Fritsché
trésorière

**Comité Genevois du Secours suisse d'hiver
Genève**

Bilan au 30 juin		<u>2017</u>	<u>2016</u>
		CHF	CHF
	Notes		
ACTIF			
Trésorerie			
Liquidités	1.1	286 354,88	185 476,03
Titres	1.3	243 603,30	246 630,90
Autre créance à court terme / impôt anticipé à récupérer	1.2	332,47	594,97
Actifs de régularisation	1.2	<u>505,65</u>	<u>505,70</u>
Total de l'actif		<u>530 796,30</u>	<u>433 207,60</u>
 PASSIF			
Passifs de régularisation	1.4	2 160,00	2 160,00
Fonds affectés (fonds de produits)	1.4	772,10	1 840,10
<i>Fonds propres libres</i>			
Fonds 1 disponibilités pour secours	1.4	0,00	16 473,89
Fonds 2 fonds spécial	1.4	98 573,69	99 092,20
Fonds 3 fonds Wakker	1.4	115 649,10	0,00
Capital		<u>313 641,41</u>	<u>313 641,41</u>
<i>Total fonds propres libres</i>		<u>527 864,20</u>	<u>429 207,50</u>
Total du passif		<u>530 796,30</u>	<u>433 207,60</u>

**Comité Genevois du Secours suisse d'hiver
Genève**

Compte de gestion pour la période	01.07.2016- 30.06.2017	01.07.2015- 30.06.2016
	CHF	CHF
RECETTES		
Recettes d'appels de fonds adressés	73 367,45	82 215,20
Dons généraux	53 855,60	24 790,00
Contribution provenant de la collecte centrale de l'organisation centrale	27 659,00	29 564,00
Financements complémentaires SSH	0,00	23 314,50
Autres recettes	16 843,95	10 098,50
Total des recettes	171 726,00	169 982,20
DEPENSES		
Aides financières	88 151,05	80 928,15
Bons d'achats	6 850,00	6 800,00
Prestations en nature	38 100,00	62 214,00
Utilisation autres fonds et divers	8 038,10	0,00
Secrétariat	18 156,85	17 946,55
Honoraires	2 160,00	2 214,00
Frais de la collecte automnale	13 213,15	13 902,60
Contribution de 4.5% sur les collectes automnales	3 301,55	5 590,70
Contribution à l'association centrale sur base de la population	8 130,00	8 094,00
Total des dépenses	186 100,70	197 690,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	-14 374,70	-27 707,80
Produits financiers / intérêts et rendement des titres	1 403,30	3 516,62
Charges financières / ajustement des titres et frais bancaires et postaux	-4 021,00	-1 039,30
Résultat financier	-2 617,70	2 477,32
Dissolution fonds dons affectés SSH Genève	1 840,10	0,00
Charges des dons affectés SSH Genève	-1 840,10	0,00
Produits des dons affectés SSH (contrib. projets enfants)	25 000,00	1 840,10
Charges des dons affectés SSH (contrib. projets enfants)	-24 227,90	0,00
Attribution à fonds affectés SSH (contrib. projets enfants)	-772,10	-1 840,10
Dons affectés "versement spécial SSH"	36 500,00	34 500,00
Charges des projets "versement spécial SSH"	-36 500,00	-34 500,00
RESULTAT AVANT ELEMENTS EXCEPTIONNELS	-16 992,40	-25 230,48
Produits exceptionnels / don Wakker	147 702,45	0,00
Charges exceptionnelles / utilisation don Wakker	-32 053,35	0,00
Résultat exceptionnel	115 649,10	0,00
Prélèvement sur fonds 1 pour résultat avant éléments exceptionnels	16 473,89	25 230,48
Prélèvement sur fonds 2 pour solde résultat avant éléments exceptionnels	518,51	0,00
Attribution résultat exceptionnel au fonds 3	-115 649,10	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	0,00	0,00

**Comité Genevois du Secours suisse d'hiver
Genève**

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL

	01.07.2016	Produits (internes)	Dotation (externe)	Transfert de fonds internes	Utilisation (externe)	30.06.2017
MOYENS PROVENANT DU FINANCEMENT PROPRE						
Résultat avant élts exceptionnels et avant prélèvements des fonds			-16 992	16 992		0
Fonds 1 disponibilités pour secours	16 474			-16 474		0
Fonds 2 fonds spécial	99 092			-518		98 574
Résultat exceptionnel avant attribution au fonds 3			115 649	-115 649		0
Fonds 3 fonds Wakker				115 649		115 649
Capital	313 641					313 641
Fonds propres libres	<u>429 207</u>		<u>98 657</u>	<u>0</u>		<u>527 864</u>
MOYENS PROVENANT DE FONDS						
Fonds affectés SSH	1 840		25 000		-26 068	772
Fonds affectés "versement spécial SSH"	0		36 500		-36 500	0
Fonds affectés	<u>1 840</u>		<u>61 500</u>		<u>-62 568</u>	<u>772</u>

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	Exercice clos au 30.06.2017	Exercice clos au 30.06.2016
	CHF	CHF
<u>A) Flux des fonds provenant de l'activité d'exploitation</u>		
Résultat de l'exercice avant éltés excetionnels et préél. aux fonds	(16 992)	(25 230)
Amortissements	0	0
Cash flow d'exploitation	-16 992	-25 230
Diminution / (Augmentation) titres	3 028	48 886
Diminution / (Augmentation) autre créance à court terme	262	2 252
Diminution / (Augmentation) actifs de régularisation	0	33
Augmentation / (Diminution) passifs de régularisation	0	54
Augmentation / (Diminution) autres dettes	0	0
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-13 702	25 994
<u>B) Flux des fonds provenant de l'activité d'investissement</u>		
Diminution / (Augmentation) immobilisation financière	-	-
Diminution / (Augmentation) immobilisation corporelle	-	-
Diminution / (Augmentation) immobilisation incorporelle	-	-
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	0	0
<u>C) Flux des fonds provenant de l'activité de financement</u>		
Augmentation / (Diminution) subvention d'invest.	-	-
Augmentation / (Diminution) fonds affectés	-1 068	1 841
Augmentation / (Diminution) fonds 3	115 649	-
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	114 581	1 841
<u>(Diminution)/Augmentation des disponibilités de l'exercice</u>	<u>100 879</u>	<u>27 835</u>
<u>Soit :</u>		
Liquidités au 1er juillet	185 476	157 641
Liquidités au 30 juin	286 355	185 476
	<u>100 879</u>	<u>27 835</u>

Les liquidités comprennent les comptes courants Postfinance et BCGE.

Annexe aux comptes annuels relatifs à l'exercice clos au 30.06.2017

1. Sommaire des principes comptables adoptés

Les comptes annuels respectent l'intégralité du référentiel Swiss Gaap RPC et plus particulièrement la norme RPC 21. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (True & Fair View).

Les principales méthodes comptables prises en considération pour traiter certaines rubriques des comptes annuels, considérées comme importantes pour la détermination de l'état de la fortune sociale et des résultats, sont les suivantes :

1.1 Liquidités

Cette rubrique est évaluée à la valeur actuelle.

1.2 Autre créance à court terme, actifs de régularisation

Ces postes sont comptabilisés à la valeur nominale.

1.3 Titres

Les titres sont évalués à la valeur de marché.
Ils sont composés principalement d'obligations.

1.4 Passifs de régularisation, fonds affectés et fonds propres libres

Ces rubriques sont évaluées à la valeur nominale.

Comité Genevois du Secours suisse d'hiver Genève

Annexe aux comptes annuels relatifs à l'exercice clos au 30.06.2017

2. Rapport de performance

2.1 Organisation

L'association est régie par les statuts adoptés le 10 octobre 1989 et modifiés en dernier lieu lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 11 mai 2017, ainsi que par les articles 60 et suivants du Code civil suisse.

2.2 Prestations de l'association

L'association a pour but d'intervenir par le biais de prestations en espèces et en nature en faveur de familles ou de personnes momentanément en difficulté, dans le but de redresser leur situation le plus rapidement possible.

2.3 Liste des membres du comité au 30 juin 2017

Le comité de l'association est composé des personnes suivantes :

Mme Nicole Fatio, présidente *
Mme Sylvie Naudy, présidente ad interim */**
Mme Monique Baud, vice-présidente *
Mme Dominique Fritsche, trésorière *
Mme Diane Devaux
Mme Ariane de Lisle
Mr Coll Hunter
Mr Antoine Ody
Mr Jean-Marc Gisel
Mr Olivier Revillard

* : membres du comité possédant la signature collective à deux sur les comptes courants BCGE et Postfinance.

** : lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 11 mai 2017, Madame Sylvie Naudy a été nommée présidente ad intérim de l'association du fait de l'indisponibilité temporaire de Madame Nicole Fatio.

2.4 Mandat de contrôle des comptes octroyé à

Fidesma Audit Sàrl, Avenue Rosemont 12, 1208 Genève.

2.5 Comptabilité

La comptabilité est tenue par Mme Emilie Meyrat.

2.6 Liste des indemnités versées au membre du comité

Aucune indemnité n'a été versée durant l'exercice clos au 30 juin 2017.

Durant ce même exercice, précisons que Mme Anne-Marie Knodel, qui s'occupe du traitement des dossiers, a reçu un montant global de CHF 12'000.

**Comité Genevois du Secours suisse d'hiver
Genève**

Annexe aux comptes annuels relatifs à l'exercice clos au 30.06.2017

2.7 Exonérations fiscales

Impôts cantonaux et communaux : exonération pour une durée de 10 ans à partir de la période fiscale 2009 selon confirmation du 19 mars 2010.

Impôts fédéraux : exonération d'une durée illimitée selon courrier du 04 décembre 1989.

2.8 Autres informations

Durant l'exercice, l'association a reçu un legs d'un montant de CHF 147'702.45, dont CHF 32'053.35 ont été utilisés durant l'exercice. Un fonds spécifique (fonds 3 Wakker) a été créé pour l'utilisation de ce legs. Madame Anne-Marie Knodel, qui notamment traite les dossiers, va arrêter son activité à la fin de l'année 2017. Madame Katharina Keller a déjà été désignée pour assurer son remplacement.

2.9 Mesure des objectifs

Aucun budget n'est élaboré. Les aides sont octroyées en fonction des dons reçus. Un suivi au niveau de la trésorerie est effectué de façon permanente.

Les tâches de l'association se composent de la façon suivante :

- * Intervenir via des prestations en espèces ou en nature en faveur de familles ou de personnes momentanément en difficulté pour essayer de redresser leur situation le plus rapidement possible,
- * Collaborer avec d'autres institutions dans le but d'assurer une utilisation judicieuse des moyens à disposition.

FIDESMA AUDIT SÀRL

Révision, audit des comptes | Comptabilité | Fiscalité | Conseils

COMITE GENEVOIS DU SECOURS SUISSE D'HIVER

Exercice clos au 30 juin 2017

Rapport de l'auditeur à l'Assemblée générale

Comptes annuels

Le 16 octobre 2017

FIDESMA AUDIT SÀRL

Révision, audit des comptes | Comptabilité | Fiscalité | Conseils

Rapport de l'auditeur à l'Assemblée générale du

Comité Genevois du Secours suisse d'hiver

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à une review (examen succinct) des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital, tableau de flux de trésorerie et annexe) du Comité Genevois du Secours suisse d'hiver pour l'exercice arrêté au 30 juin 2017. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'auditeur.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC incombe au bureau, alors que notre mission consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la *Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers*. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens et des procédures analytiques appliquées aux données financières des comptes annuels. Nous avons effectué un examen succinct et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC.

Genève, le 16 octobre 2017

Fidesma Audit Sàrl



Emmanuel SCHWARZ
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- bilan (total au 30 juin 2017 : CHF 530'796,30)
- compte d'exploitation (après prélèvements sur fonds 1 et 2 et attribution au fonds 3: résultat CHF 0)
- tableau de variation du capital
- tableau de flux de trésorerie
- annexe
- rapport de performance (voir pages 6 et 7 de l'annexe, non soumis à vérification)

Comité Genevois du Secours suisse d'hiver
Genève

Bilan au 30 juin		<u>2017</u>	<u>2016</u>
		CHF	CHF
	Notes		
ACTIF			
Trésorerie			
Liquidités	1.1	286'354.88	185'476.03
Titres	1.3	243'603.30	246'630.90
Autre créance à court terme / impôt anticipé à récupérer	1.2	332.47	594.97
Actifs de régularisation	1.2	<u>505.65</u>	<u>505.70</u>
Total de l'actif		<u>530'796.30</u>	<u>433'207.60</u>
 PASSIF			
Passifs de régularisation	1.4	2'160.00	2'160.00
Fonds affectés (fonds de produits)	1.4	772.10	1'840.10
<i>Fonds propres libres</i>			
Fonds 1 disponibilités pour secours	1.4	0.00	16'473.89
Fonds 2 fonds spécial	1.4	98'573.69	99'092.20
Fonds 3 fonds Wakker	1.4	115'649.10	0.00
Capital		<u>313'641.41</u>	<u>313'641.41</u>
<i>Total fonds propres libres</i>		<u><i>527'864.20</i></u>	<u><i>429'207.50</i></u>
Total du passif		<u>530'796.30</u>	<u>433'207.60</u>

Comité Genevois du Secours suisse d'hiver
Genève

Compte d'exploitation pour la période	01.07.2016- 30.06.2017	01.07.2015- 30.06.2016
	CHF	CHF
RECETTES		
Recettes d'appels de fonds adressés	73'367.45	82'215.20
Dons généraux	53'855.60	24'790.00
Contribution provenant de la collecte centrale de l'organisation centrale	27'659.00	29'564.00
Financements complémentaires SSH	0.00	23'314.50
Autres recettes	16'843.95	10'098.50
Total des recettes	171'726.00	169'982.20
DEPENSES		
Aides financières	88'151.05	80'928.15
Bons d'achats	6'850.00	6'800.00
Prestations en nature	38'100.00	62'214.00
Utilisation autres fonds et divers	8'038.10	0.00
Secrétariat / charges administratives	18'156.85	17'946.55
Honoraires	2'160.00	2'214.00
Frais de la collecte automnale	13'213.15	13'902.60
Contribution de 4.5% sur les collectes automnales	3'301.55	5'590.70
Contribution à l'association centrale sur base de la population	8'130.00	8'094.00
Total des dépenses	186'100.70	197'690.00
RESULTAT D'EXPLOITATION	-14'374.70	-27'707.80
Produits financiers / intérêts et rendement des titres	1'403.30	3'516.62
Charges financières / ajustement des titres et frais bancaires et postaux	-4'021.00	-1'039.30
Résultat financier	-2'617.70	2'477.32
Dissolution fonds dons affectés SSH Genève	1'840.10	0.00
Charges des dons affectés SSH Genève	-1'840.10	0.00
Produits des dons affectés SSH (contrib. projets enfants)	25'000.00	1'840.10
Charges des dons affectés SSH (contrib. projets enfants)	-24'227.90	0.00
Attribution à fonds affectés SSH (contrib. projets enfants)	-772.10	-1'840.10
Dons affectés "versement spécial SSH"	36'500.00	34'500.00
Charges des projets "versement spécial SSH"	-36'500.00	-34'500.00
RESULTAT AVANT ELEMENTS EXCEPTIONNELS	-16'992.40	-25'230.48
Produits exceptionnels / don Wakker	147'702.45	0.00
Charges exceptionnelles / utilisation don Wakker	-32'053.35	0.00
Résultat exceptionnel	115'649.10	0.00
Prélèvement sur fonds 1 pour résultat avant éléments exceptionnels	16'473.89	25'230.48
Prélèvement sur fonds 2 pour solde résultat avant éléments exceptionnels	518.51	0.00
Attribution résultat exceptionnel au fonds 3	-115'649.10	0.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	0.00	0.00

Comité Genevois du Secours suisse d'hiver
Genève

TABEAU DE VARIATION DU CAPITAL

	01.07.2016	Produits (internes)	Dotation (externe)	Transfert de fonds internes	Utilisation (externe)	30.06.2017
MOYENS PROVENANT DU FINANCEMENT PROPRE						
Résultat avant élim exceptionnels et avant prélèvements des fonds						
Fonds 1 disponibilités pour secours	16'474		-16'992	16'992		0
Fonds 2 fonds spécial	99'092			-16'474		0
Résultat exceptionnel avant attribution au fonds 3			115'649	-518		98'574
Fonds 3 fonds Wakker				-115'649		0
Capital	313'641			115'649		115'649
Fonds propres libres	429'207		98'657	0		527'864
MOYENS PROVENANT DE FONDS						
Fonds affectés SSH	1'840		25'000		-26'068	772
Fonds affectés "versement spécial SSH"	0		36'500		-36'500	0
Fonds affectés	1'840		61'500		-62'568	772

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

	Exercice clos au 30.06.2017 CHF	Exercice clos au 30.06.2016 CHF
<u>A) Flux des fonds provenant de l'activité d'exploitation</u>		
Résultat de l'exercice avant élts excetionnels et préél. aux fonds	(16'992)	(25'230)
Amortissements	0	0
Cash flow d'exploitation	-16'992	-25'230
Diminution / (Augmentation) titres	3'028	48'886
Diminution / (Augmentation) autre créance à court terme	262	2'252
Diminution / (Augmentation) actifs de régularisation	0	33
Augmentation / (Diminution) passifs de régularisation	0	54
Augmentation / (Diminution) autres dettes	0	0
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	-13'702	25'994
<u>B) Flux des fonds provenant de l'activité d'investissement</u>		
Diminution / (Augmentation) immobilisation financière	-	-
Diminution / (Augmentation) immobilisation corporelle	-	-
Diminution / (Augmentation) immobilisation incorporelle	-	-
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	0	0
<u>C) Flux des fonds provenant de l'activité de financement</u>		
Augmentation / (Diminution) subvention d'invest.	-	-
Augmentation / (Diminution) fonds affectés	-1'068	1'841
Augmentation / (Diminution) fonds 3	115'649	-
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	114'581	1'841
<u>(Diminution)/Augmentation des disponibilités de l'exercice</u>	<u>100'879</u>	<u>27'835</u>
<u>Soit :</u>		
Liquidités au 1er juillet	185'476	157'641
Liquidités au 30 juin	286'355	185'476
	<u>100'879</u>	<u>27'835</u>

Les liquidités comprennent les comptes courants Postfinance et BCGE.

**Comité Genevois du Secours suisse d'hiver
Genève**

Annexe aux comptes annuels relatifs à l'exercice clos au 30.06.2017

1. Sommaire des principes comptables adoptés

Les comptes annuels respectent l'intégralité du référentiel Swiss Gaap RPC et plus particulièrement la norme RPC 21. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (True & Fair View).

Les principales méthodes comptables prises en considération pour traiter certaines rubriques des comptes annuels, considérées comme importantes pour la détermination de l'état de la fortune sociale et des résultats, sont les suivantes :

1.1 Liquidités

Cette rubrique est évaluée à la valeur actuelle.

1.2 Autre créance à court terme, actifs de régularisation

Ces postes sont comptabilisés à la valeur nominale.

1.3 Titres

Les titres sont évalués à la valeur de marché.
Ils sont composés principalement d'obligations.

1.4 Passifs de régularisation, fonds affectés et fonds propres libres

Ces rubriques sont évaluées à la valeur nominale.

Comité Genevois du Secours suisse d'hiver
Genève

Annexe aux comptes annuels relatifs à l'exercice clos au 30.06.2017

2. Rapport de performance

2.1 Organisation

L'association est régie par les statuts adoptés le 10 octobre 1989 et modifiés en dernier lieu lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 11 mai 2017, ainsi que par les articles 60 et suivants du Code civil suisse.

2.2 Prestations de l'association

L'association a pour but d'intervenir par le biais de prestations en espèces et en nature en faveur de familles ou de personnes momentanément en difficulté, dans le but de redresser leur situation le plus rapidement possible.

2.3 Liste des membres du comité au 30 juin 2017

Le comité de l'association est composé des personnes suivantes :

Mme Nicole Fatio, présidente *
Mme Sylvie Naudy, présidente ad interim */**
Mme Monique Baud, vice-présidente *
Mme Dominique Fritsche, trésorière *
Mme Diane Devaux
Mme Ariane de Lisle
Mr Coll Hunter
Mr Antoine Ody
Mr Jean-Marc Gisel
Mr Olivier Revillard

* : membres du comité possédant la signature collective à deux sur les comptes courants BCGE et Postfinance.

** : lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 11 mai 2017, Madame Sylvie Naudy a été nommée présidente ad intérim de l'association du fait de l'indisponibilité temporaire de Madame Nicole Fatio.

2.4 Mandat de contrôle des comptes octroyé à

Fidesma Audit Sàrl, Avenue Rosemont 12, 1208 Genève.

2.5 Comptabilité

La comptabilité est tenue par Mme Emilie Meyrat.

2.6 Liste des indemnités versées au membre du comité

Aucune indemnité n'a été versée durant l'exercice clos au 30 juin 2017.

Durant ce même exercice, précisons que Mme Anne-Marie Knodel, qui s'occupe du traitement des dossiers, a reçu un montant global de CHF 12'000 (inclus dans les frais de secrétariat / charges administratives).

Annexe aux comptes annuels relatifs à l'exercice clos au 30.06.2017

2.7 Exonérations fiscales

Impôts cantonaux et communaux : exonération pour une durée de 10 ans à partir de la période fiscale 2009 selon confirmation du 19 mars 2010.

Impôts fédéraux : exonération d'une durée illimitée selon courrier du 04 décembre 1989.

2.8 Autres informations

Durant l'exercice, l'association a reçu un legs d'un montant de CHF 147'702.45, dont CHF 32'053.35 ont été utilisés durant l'exercice. Un fonds spécifique (fonds 3 Wakker) a été créé pour l'utilisation de ce don. Madame Anne-Marie Knodel, qui notamment traite les dossiers, va arrêter son activité à la fin de l'année 2017. Madame Katharina Keller a déjà été désignée pour assurer son remplacement.

2.9 Mesure des objectifs

Aucun budget n'est élaboré. Les aides sont octroyées en fonction des dons reçus. Un suivi au niveau de la trésorerie est effectué de façon permanente.

Les tâches de l'association se composent de la façon suivante :

- * Intervenir via des prestations en espèces ou en nature en faveur de familles ou de personnes momentanément en difficulté pour essayer de redresser leur situation le plus rapidement possible,
- * Collaborer avec d'autres institutions dans le but d'assurer une utilisation judicieuse des moyens à disposition.